

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_147 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG – PHASE 3 - ROUFFIAC-
PLAN DE FINANCEMENT.

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

**N° DEL2021_147 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG – PHASE 3 -
ROUFFIAC– PLAN DE FINANCEMENT.**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois souhaite poursuivre l'aménagement du cœur de village de Rouffiac et la sécurisation des cheminements et de liaison des divers équipements publics récemment rénovés.

La phase n°3 concerne l'aménagement de la rue du Pressoir et la requalification de l'espace public aux abords de la salle communale.

L'aménagement prévu doit permettre de :

- sécuriser les carrefours et réduire la vitesse en centre bourg ;
- organiser l'espace public et redéfinir le stationnement ;
- aménager les abords et les accès de la salle communale ;
- séquencer les espaces publics afin de réduire l'impact des véhicules ;
- organiser les circulations à pieds à travers le cœur de bourg ;
- créer une lisibilité des accès aux équipements publics.

Le montant estimé des travaux éligibles et non débutés à ce jour est de 176 855 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Requalification du centre bourg – Phase 3 - Rouffiac		Etat (35%)	61 899 €
		Région (25%)	44 213 €
		Autofinancement	70 743 €
TOTAL	176 855 €	TOTAL	176 855 €

Il est proposé de solliciter les subventions auprès de l'État et de la Région Occitanie.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 juin 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération « Requalification du centre bourg – Phase 3 – Rouffiac » pour un montant de 176 855 €HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Requalification du centre bourg – Phase 3 - Rouffiac		État (35%)	61 899 €
		Région (25%)	44 213 €
		Autofinancement	70 743 €
TOTAL	176 855 €	TOTAL	176 855 €

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès de l'État au titre du contrat de ruralité.

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès de la Région Occitanie au titre du dispositif Espaces publics de droit commun,

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL